

ASSEMBLÉE NATIONALE

6 décembre 2013

AGRICULTURE, ALIMENTATION ET FORÊT - (N° 1548)

Adopté

AMENDEMENT

N ° CE1137

présenté par
M. Peiro, rapporteur

ARTICLE 27

À la deuxième phrase de l'alinéa 19, substituer à la seconde occurrence du mot :

« il »,

le mot :

« ce dernier ».

EXPOSÉ SOMMAIRE

Amendement rédactionnel.